

DOSSIER D'INSCRIPTION

Résidence Sociale Elisabeth de Thuringe

Réseau HABITAT JEUNES

<http://habitatjeuneschartres.sitew.com>

Valable de Janvier
à novembre 2017



Bonjour,

Nous faisons suite à votre demande d'hébergement en Résidence Sociale Jeunes travailleurs en vous adressant le dossier d'inscription. Vous trouverez les informations générales concernant notre résidence, ainsi que la procédure à suivre pour s'inscrire.



better work, better life



Sanitaires
partagés



Cuisine résidents



Connexion
WIFIRST



Programmes
de solidarité
internationale



Animations
+ sport



Salles détente



Parking privé

Les conditions d'admission sont les suivantes :

- ☉ Avoir entre 16 et 29 ans,
- ☉ Etre salarié, en formation, en stage, en apprentissage, en alternance,
- ☉ Etre scolaire ou étudiant d'une formation technique ou professionnelle,
- ☉ Avoir les ressources suffisantes.

Internet dans ma chambre en 2 minutes avec Wifirst :
Simple -Rapide- Sécurisé !

La Résidence Sociale Jeunes travailleurs favorise la mixité des publics, l'ouverture et l'intégration dans la vie de la cité. Vivre en Résidence Habitat Jeunes c'est affirmer et construire son autonomie tout autant que construire des liens. La promotion individuelle se fonde sur la participation active, la tolérance, l'écoute, la responsabilité et la solidarité de tous.

A très bientôt,

L'équipe Habitat Jeunes

En fonction de vos revenus, tout logement ouvre droit au versement de l'A.L.S.

La résidence est située 4
place St Brice à Chartres
(28000) au Sud-Est de
l'agglomération chartraine.

**Accessible à pied en moins de 10
minutes :**

Centre-Ville, Supermarché, piscine, stade
des Bas-Bourgs, Résidence Universitaire,
Promenades des bords de l'Eure, IUT,
Antenne Scientifique, Camping, Chambre

Accessible à pied entre 15 et 20 minutes :

IUFM, IFSI, Théâtre, Gares SNCF et Routière, Centre historique et Cathédrale, Bibliothèque, les
CFA, Mission Avenir, Jeunes, CCAS, Mairie, DPAS, La Poste, Office de Tourisme, CCI...

TARIFS 2017



En fonction de vos revenus, tout logement ouvre droit au versement de l'A.L.S. Vous pouvez également bénéficier du LOCA-PASS et d'aides internes. Nous consulter.



Garage à vélo



Laverie



Vidéo-
Surveillance



Jardin

Formule "classique"	Moins de 25 ans		T.C.C.
Chambre équipée 11m2	Sans frigo	le mois	345.30 €
Chambre équipée 11m2	Avec frigo	le mois	361.20 €
Formule "passagers"	1 à 14 nuits	la nuit	15,00 €
Formule « familles »	T1 ou T1'	mois/pers	258.60 €
Formule « cohabitant »	T1 ou T1'	mois/pers	269.10 €
Formule "découverte"	Dortoir 3 lits	1 nuit	10,00 €
Formule "classique"	Plus de 25 ans		T.C.C.
Chambre équipée 11m2	Sans frigo	le mois	375.60 €
Chambre équipée 11m2	Avec frigo	le mois	391.50 €
Formule "passagers"	1 à 14 nuits	la nuit	16,50 €
Formule "cohabitation »	T1 ou T1'	mois/pers	288.90 €

Foyer Soleil		T.C.C.
Appartements extérieurs	en cohabitation	le mois/pers. 360.60 €
Conventions partenariales : nous consulter		
Autres Tarifs		
Frais de dossier (obligatoire sauf passagers et partenaires conventionnés)		20.00 €
Adhésion annuelle		5.00 €
Redevances partenaires insertion (avec veille sociale incluse)		405.00 €



INFO PRATIQUE : LE LOCA-PASS :

Pour obtenir une aide pour votre dépôt de garantie ou une garantie des loyers et charges, déposez une demande de LOCA-PASS auprès de notre comptable

RENOVEZ-
NOUS LES DEUX
DERNIERES
PAGES DE CE
DOCUMENT
Merci !



Documents à fournir

Votre dossier complet doit contenir :

- ☐ L'imprimé d'INSCRIPTION rempli et signé (p. 3 de ce document)
- ☐ La fiche « statistiques » remplie (p.4 de ce document)
- ☐ Une photocopie carte d'identité ou titre de séjour
- ☐ Une photocopie carte vitale ou C.MU
- ☐ Vos justificatifs de ressources ou situation,
- ☐ Le dossier de demande d'Allocation Logement CAF rempli (le télécharger sur www.caf.fr)
- ☐ Un RIB
- ☐ Un chèque de frais de dossier : 20€ (non récupérable) sauf pour séjours passagers (- de 15 jours)
- ☐ Un chèque de dépôt de garantie de 350 € (**chèque encaissé après validation du dossier**)
- ☐ La cotisation associative de 5 € (valable 1 an)
- ☐ Deux photos d'identité
- ☐ Un justificatif d'une assurance logement couvrant la Responsabilité Civile de l'année en cours **Vous pouvez obtenir un Règlement Intérieur par mail, sur simple demande sur fjt.chartres@hotmail.fr**



La procédure d'attribution à la loupe...

1. Retirer un dossier d'inscription auprès de l'accueil, par mail ou téléchargez-le sur : www.habitatjeuneschartres.sitew.com
2. Déposez ou retournez votre dossier complété de toutes les pièces demandées (si tout est OK c'est plus rapide !)
3. La commission d'attribution étudie votre demande tous les mardis et jeudis matins de chaque semaine.
4. Nous vous donnons la réponse par téléphone après la commission. Vous pouvez entrer le soir - même (si une place est dispo).

Dépôt de garantie (encaissé après validation de votre entrée par la Commission) : 350 €

Des services individualisés et collectifs :

- Animation socio-éducative
- Accompagnement social et aide à l'accès au logement autonome (en lien avec partenaires)
- Service d'orientation
- Programmes de solidarité internationale – rendez-vous sur www.agorasante.sitew.fr

Pensez à apporter pour votre séjour :

Vos draps ou couette pour un lit de 90 cm, ainsi que votre oreiller. Nous fournissons l'alèse.
Vos produits d'entretien pour le ménage de votre chambre.
Vos couverts, verre, assiette et ustensiles de cuisine personnels. Prévoyez vos petit-déj.

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES :

L'accueil est assuré par toute l'équipe en fonction des présences
Pour tout renseignement d'ordre administratif ou financier, adressez-vous à JENNYFER et GHISLAINE,
Pour tout renseignement concernant la vie collective ou les animations, la Gestion Locative et la Restauration adressez-vous à JOANNIC et SANDRA,
La nuit RAPHAEL, veilleur, assure votre sécurité.
Pour toute question relative aux Programmes de Solidarité Internationale, adressez-vous à KARIMA, chargée de mission,

*L'accès aux locaux se fait par **badges électroniques** individualisés. Les locaux sont placés sous **vidéosurveillance**.*

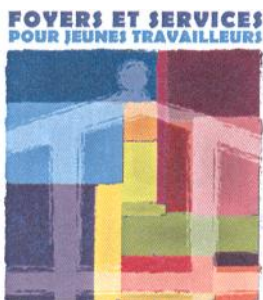
Deux états des lieux seront réalisés avec vous : un à l'entrée, un à la sortie. Toute dégradation volontaire sera à votre charge selon barème établi. Habitat Jeunes prend en charge les travaux indispensables à la gestion matérielle de la chambre (électricité, chauffage, plomberie, dégâts imprévus...) Pensez à vous munir d'une Responsabilité Civile, l'Asso n'assure pas vos biens perso (ordinateur, téléphone portable, chaîne Hi Fi, MP3...) !



A.J.C.A.F.
Des aides financières peuvent être attribuées, au regard de votre situation, au cours de votre séjour en RJT

ADRESSES UTILES à CHARTRES

Office de tourisme, 8, 10, rue de la Poissonnerie : 02.37.18.26.26
Pôle Jeunes Majeurs (aide éducative) – 9 Bd Clémenceau : 02 37 30 23 23
Caisse d'Allocations Familiales, 10 rue Charles Victor Garola – 0 820.25.28.10
PROCILIA - 5 rue Joseph Fourier : 02 37 18 56 50
Mission Avenir Jeunes : 02.37.36.49.50



Imprimé d'INSCRIPTION à remplir par le résident
Et à retourner accompagné des documents demandés pour être étudié par la Commission

NOM : _____ **PRENOM :** _____
Adresse : _____
Code Postal : /_/_/_/_/ Ville : _____ /_/_/_/_/_
Date de naissance : /_/_/_/_/ Age : _____ ans - Lieu de naissance : _____ Nationalité : _____
Situation familiale : _____ Votre email : _____

Comment avez-vous connu le réseau HABITAT JEUNES ?

RENSEIGNEMENTS SOCIOPROFESSIONNELS A L'ENTREE DANS LA RESIDENCE :

Profession ou études en cours : _____
Nom de l'employeur/de formation : _____ /_/_/_/_/_
Adresse : _____
Horaires de travail : Temps plein : _____ Temps partiel : _____
Date de fin de contrat : /_/_/_/_/ Ressources mensuelles : _____ €

FAMILLE et/ou SERVICE SOCIAL :

PERSONNES A PREVENIR EN CAS D'URGENCE

NOM : _____	Service social : _____
Prénom : _____	Adresse : _____
Adresse : _____	Code Postal : /_/_/_/_/
Code Postal : _____	Ville : _____
Ville : _____	
/_/_/_/_/	Personne à contacter : _____
Lien de parenté : _____	/_/_/_/_/

VOTRE SEJOUR (à remplir OBLIGATOIREMENT) :

Raison de votre séjour chez nous : démarrage CDI – CDD – Stage – Formation (rayer les mentions inutiles)
autre (précisez) : _____
Date d'arrivée souhaitée : _____ (entrées possibles du lundi au vendredi matin)
Durée du séjour initial souhaité : _____ (minimum 1 semaine - maximum un an)
Frigo sous réserve de disponibilité.
Pour estimer d'une ouverture de droits ALS, notez votre situation avant l'entrée au FJT : Activité rémunérée ☐ – activité non rémunérée ☐ - Prestations d'aide à la personne ☐ (Précisez : _____)
Percevez-vous actuellement une ALS ou APL ? OUI ☐ NON ☐ **Prise en charge : personnelle ☐ Institutionnelle ☐**

DIVERS :

Contre-indication alimentaire OUI ☐ NON ☐ Laquelle : _____
Problème de santé nécessitant notre collaboration : _____
N° de Sécurité Sociale : /_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/ /_/_
Nom de votre Mutuelle : _____ CMU : OUI ☐ NON ☐
Véhicule : _____ Couleur : _____ Immatriculation : _____
Pour vous connaître, quels sont vos loisirs, goûts, passions ? _____

VOTRE ENGAGEMENT :

Je soussigné _____, m'engage à respecter le règlement intérieur de l'établissement en vigueur et à signer un contrat de résidence le jour de l'entrée dans les lieux mais aussi à le régulariser régulièrement durant mon séjour.
Fait à _____ le : _____ Signature : _____

STATISTIQUES U.N.H.A.J. (à remplir et à nous remettre)

Les statistiques qui vous sont demandées ici permettent à l'Union Nationale Habitat Jeunes d'obtenir une image annuelle sur l'état du logement des jeunes en France, mais aussi d'améliorer les prestations qui sont mises à votre disposition. Merci d'accepter de le remplir.

Date de naissance : _____ **entourer** 16/17 18/19 20/21 22/23 24/25 25/30 + 30 ans

Mettre une croix :

Lieu d'habitation immédiatement antérieure à la Résidence Habitat jeunes : _____

Chartres	Communes limitrophes	Communes du 28	Départements Région Centre	Autres régions Métropole	DOM TOM	Union Européenne	Autres Pays

Mode d'habitation immédiatement antérieure à la résidence Habitat Jeunes :

Autonome	Chez l les parents	Logement précair	Chez famille/amis	Autres institutions	Sous-location	Hôtel	Dans un FJT	CHRS/ accueil d'urgence	Sans logement

Raison principale de l'entrée en structure Habitat jeunes:

Se rapprocher du lieu d'activité	Etre plus indépendante	Urgence, rupture familiale	Non renseigné

Principale raison du choix d'un logement en résidence Habitat Jeunes :

Habiter avec d'autres jeunes	Plus pratique	Moins cher	Pas d'autres solutions logements	Envoyé par un tiers	Non renseigné

Niveau scolaire

IMPRO	Primaire	BEPC	CAP, BEP	Bac Pro	Bac Technique	Bac Général	BTS, IUT	DEUG	BAC + 3 et plus

Statut Professionnel :

CDI temps plein	CDI temps partiel	CDD temps plein	CDD temps partiel	Intérim	CIE, CES	Contrat de qualification	Apprenti CAP, BEP, BEPC	Apprenti Bac et +
Stage rémunéré	Stage non rémunéré	Chômage rémunéré	Chômage non rémunéré	Scolaire générale	Scolaire Technique	Etudiante général	Etudiante technique	Non renseigné

Nature des ressources le jour de l'entrée :

Aucune	Salaire	Assedic	Indemnités formation	Bourse	All Spéci.Solidarité	RMI	FAJ	FSL	Famille	APL	ALS	Autres

Montant des ressources mensuelles le jour de l'entrée : (en euros)

Moins de 151	De 151 à 305	306 à 460 €	De 461 à 610 €	De 611 à 765 €	De 766 à 915 €	De 916 à 1065 €	Plus de 1065	Non renseigné

Catégories professionnelles des parents

	Père	Mère
Agriculteurs		
Artisans, Commerçants, chefs d'entreprise		
Professions libérales et cadres supérieurs		
Professions intermédiaires		
Employés		
Ouvriers		
Demandeurs d'emploi		
Sans activité		
Non concerné, décédé ou inconnu		
Retraités		

Nombre de frères et soeurs : _____

DOSSIER PARENTAL POUR ENFANT MINEUR HEBERGE AU FJT

AUTORISATION PARENTALE :

Je soussigné(e).....
atteste que je suis responsable légal ou tuteur de l'enfant.....
Né(e) le.....à.....

- Autorise mon enfant mineur à vivre en Foyer de Jeunes Travailleurs et donc en collectivité agréée Résidence Sociale, spécifique à l'accueil de jeunes 16/29 ans.
- Suis averti(e) que le FJT n'a pas compétence à mettre en place une surveillance individuelle. Toutefois, le FJT saisit les parents dès observation d'un dysfonctionnement particulier (non respect du règlement intérieur, absence non justifiée, fréquentations ou comportement douteux...)
- Atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur, d'en accepter le contenu, et accepte le contrat moral entre l'enfant et la structure en ce qui concerne les objectifs du FJT d'autonomisation et de citoyenneté.
- Atteste dégager la responsabilité de l'Association FJT Elisabeth de Thuringe et leurs représentants vis à vis de mon enfant mineur.
- Interdis à mon enfant l'accueil et/ou l'hébergement de personnes étrangères au FJT (mineurs ou majeurs) dans sa chambre, sauf dérogation écrite de ma part.
- Interdis la consommation d'alcool et l'usage de stupéfiants dans l'enceinte du FJT (y compris la chambre)
- Accepte les règles de sécurité imposées par le FJT et l'utilisation de la vidéosurveillance pour mon enfant.

DECHARGE PARENTALE :

Je soussigné(e).....responsable légal de

- Autorise le FJT à prendre toutes les mesures utiles rendues nécessaires par l'état de l'enfant suite à une maladie ou un accident (prévenir les urgences, pompiers ou médecin de famille)

Obligatoire : coordonnées téléphoniques et/ou mails des personnes responsables de l'enfant (donner un numéro où il est possible de

joindre un responsable du mineur en cas d'urgence 24/24 h)

Responsable légal.....

Téléphone fixe..... Portable.....

Mail :

Médecin traitant ou médecin chartrain choisi par les parents, Dr.....Tél.....

LES MINEURS ET LES ACTES DE LA VIE QUOTIDIENNE :

Autorise mon fils ou ma fille à quitter seul(e) le FJT pour se rendre à ses activités ;	OUI	NON
Autorise mon fils ou ma fille à sortir librement du FJT,	OUI	NON
Autorise mon fils ou ma fille à sortir du FJT de h du matin àdu soir	OUI	NON
Autorise mon enfant à recevoir des résidents du FJT mineurs dans sa chambre	OUI	NON
Autorise mon enfant à recevoir des résidents du FJT majeurs dans sa chambre	OUI	NON
Autorise mon enfant mineur à participer aux animations sportives et culturelles proposées au FJT	OUI	NON
Autorise mon enfant mineur à utiliser les appareils installés au FJT (micro-ondes, gazinière, four, téléviseur, matériel informatique...)	OUI	NON
Autorise mon enfant à se connecter sur Internet selon la Charte d'utilisation signée avec le FJT	OUI	NON

(Rayer la mention inutile) Lu et approuvé,

Signature du représentant légal,.



CHARTRE D'UTILISATION DE L'INTERNET, DES RESEAUX ET DES SERVICES MULTIMEDIA

AU SEIN DU FOYER DE JEUNES TRAVAILLEURS Elisabeth de Thuringe à CHARTRES

Cette charte s'applique à tout utilisateur, membre du personnel ou résidant, (majeur et mineur) accédant aux postes informatiques du Foyer de Jeunes Travailleurs Elisabeth de Thuringe à CHARTRES.

Elle précise les droits et obligations que le F.J.T. et les utilisateurs s'engagent à respecter, notamment les conditions et les limites des éventuels contrôles portant sur l'utilisation des ordinateurs.

Elle est extraite de la charte officielle établie et recommandée par le Ministère de l'Education Nationale. La direction du FJT veille au bon respect de la présente charte dans l'établissement.

Respect de la législation :

Sont interdits et pénalement sanctionnés :

- Le non-respect des droits de la personne : l'atteinte à la vie privée d'autrui ; la diffamation et l'indécence,
- Le non-respect des bonnes mœurs et des valeurs démocratiques,
- Le non-respect de la propriété intellectuelle et artistique : la reproduction, représentation ou diffusion d'une œuvre de l'esprit (par exemple, extrait musical ou littéraire, photocopie...) en violation des droits de l'auteur ou de toute autre personne titulaire de ces droits ; les copies de logiciels commerciaux pour quelque usage que ce soit (sauf copie de sauvegarde) ; la contrefaçon.

Usages du réseau internet :

L'usage du réseau internet pédagogique est réservé à des activités répondant à la mission des Foyers de Jeunes Travailleurs.

Sont interdits en particulier la consultation des sites pornographiques, les sites présentant toute forme d'apologie (crime, racisme, négationnisme, crimes de guerre), les sites appelant à la haine raciale et d'une manière générale tout site ne respectant pas la législation en vigueur.

Pour des raisons de sécurité, afin d'éviter que les résidents n'aient accès à des informations de nature douteuse, la consultation des sites par les résidents peut être vérifiée par le personnel désigné.

Contrôle :

Le FJT se réserve le droit de contrôler toute page Web hébergée sur ses serveurs pour s'assurer du respect de la Charte, et de suspendre l'hébergement des pages en cas d'infraction et notamment si l'utilisateur a diffusé sur ses pages un contenu manifestement illicite.

Le FJT se réserve la possibilité de contrôler les sites visités par les résidents pour leur éviter d'accéder à des sites illicites ou interdits aux mineurs, et de vérifier que l'utilisation des services reste conforme aux objectifs cités précédemment.

Il peut également, pour des raisons techniques, analyser et contrôler l'utilisation des services. Il se réserve dans ce cadre, le droit de recueillir et de conserver les informations nécessaires à la bonne marche du système.

Production de documents :

Les documents diffusés sur l'internet doivent respecter la législation en vigueur, en particulier :

- Respect de la loi sur les informations nominatives,
- Respect de la neutralité et de la philosophie du Foyer de Jeunes Travailleurs,
- Toute forme de provocation et de haine raciale est interdite,
- Le nom de famille et l'image des résidents mineurs ne doivent pas figurer sur les pages web sans accord parental,

- Respect du code de la propriété intellectuelle,
- Toute forme d'apologie (crime, racisme, négationnisme, crimes de guerre) est interdite.

En cas de production de documents sur l'Internet, les textes, les images, les sons doivent être libre de droits ou diffusés avec l'autorisation de leurs auteurs et avec indication de leur source, conformément aux lois en vigueur.

Pour des documents sans mention de copyright et provenant d'autres serveurs internet, il faut apporter la mention spéciale : « ce document est issu de l'internet sans mention de source. S'il est soumis à copy merci de nous en informer ».

La direction du FJT est responsable de l'information mise en ligne par son établissement. Il doit donc assurer avec les membres de l'équipe éducative la validation du contenu de cette information. Les documents produits sont, dans la mesure du possible, signés de leurs auteurs.

Engagements de l'utilisateur :

L'utilisateur s'engage à n'utiliser le service que pour un objectif son objectif socio-éducatif d'autonomisation par le logement.

Il est responsable de l'emploi des ressources informatiques dont il a usage.

Il a aussi la charge, à son niveau, de contribuer à la sécurité générale.

En particulier, il s'engage à :

- Respecter la législation en vigueur (notamment lois relatives à l'Informatique, aux fichiers et aux libertés, respect des bonnes mœurs et des valeurs démocratiques, propriété littéraire et artistique,
- Ne pas utiliser de programmes destinés à contourner la sécurité ou saturer les ressources,
- Ne pas introduire de programmes nuisibles (virus ou autres)
- Ne pas effectuer des actes de piratage extérieurs ou intérieurs au FJT,
- Ne pas modifier la configuration des machines,
- Ne pas lire, modifier, copier ou détruire d'autres fichiers que ceux qui lui appartiennent en propre directement ou indirectement,
- Ne pas effectuer de copies de logiciels ou CD commerciaux,
- Ne pas effectuer de téléchargements illégaux.

Il accepte que le FJT dispose des informations nécessaires pour faire fonctionner le réseau et prendre toutes mesures urgentes pour stopper la perturbation éventuelle de ses services, y compris en stopper l'accès en cas d'utilisation excessive ou non conforme à son objectif éducatif d'autonomisation par le logement.

Sanctions :

La Charte ne se substituant pas au règlement Intérieur du Foyer de Jeunes Travailleurs, le non-respect des principes établis ou rappelés par la charte pourra donner lieu à une limitation ou à une suppression de l'accès aux services, et aux sanctions prévues dans le règlement intérieur du FJT.

Lu et approuvé,

La Direction, C. PHILIPPE L'utilisateur :

Ou son représentant : Nom Prénom :

Chambre :

Signature